



AVIS AUX MEMBRES DE LA PROFESSION JURIDIQUE ET AU PUBLIC



L'honorable Ritu Khullar Juge en chef de l'Alberta et juge en chef des cours d'appel de l'Alberta, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest

C'est avec une profonde tristesse que la Cour d'appel de l'Alberta annonce que l'honorable Ritu Khullar, juge en chef de l'Alberta et juge en chef des cours d'appel de l'Alberta, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest, est décédée le 3 septembre 2026. Elle était entourée des membres de sa famille, qu'elle aimait profondément et qui l'aimaient tout autant.

L'honorable Ritu Khullar a exercé le droit en pratique privée pendant plus de vingt ans et est devenue l'une des avocates les plus reconnues de l'Alberta dans le domaine du droit public, notamment en droit du travail et de l'emploi, en droit de la vie privée, en droit administratif, en droit de la personne et en droit constitutionnel. Elle mettait au service de sa clientèle sa grande intelligence, son discernement, sa compassion et son dévouement.

Elle a ensuite connu une brillante carrière judiciaire. Elle a été nommée à la Cour du Banc du Roi de l'Alberta en mars 2017, puis, un an plus tard, aux cours d'appel de l'Alberta, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

L'honorable Ritu Khullar était une juriste respectée dont le travail témoignait de sa grande intelligence, de son solide jugement et de sa compassion. Elle n'a jamais perdu de vue les répercussions de ses décisions sur la vie des parties qui comparaissaient devant elle. Elle comprenait que la justice consiste à appliquer le droit aux réalités de la vie.

Le 28 novembre 2022, elle a été nommée juge en chef de l'Alberta et juge en chef des cours d'appel de l'Alberta, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Elle considérait ces fonctions comme le plus grand privilège et le plus grand honneur de sa vie professionnelle. L'honorable Ritu Khullar était profondément dévouée au service public et à l'amélioration de l'administration de la justice en Alberta et dans le Nord. Elle encourageait les juges, les tribunaux, le personnel judiciaire et les membres de la profession juridique à gagner et à préserver la confiance du public à l'égard du système de justice. Elle donnait l'exemple en s'acquittant de toutes ses fonctions avec rigueur, diligence et intégrité.

Nous pleurons la perte d'une leader dévouée, d'une collègue et d'une amie. Elle nous manquera profondément.